

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

---

# GLOBAL ♦ DIGIT II

---

---

### GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT GRADE INCOME TRUST II VALEUR LIQUIDATIVE AU 30 SEPTEMBRE 2008

**Montréal (Québec), le 16 octobre 2008** – Global Diversified Investment Grade Income Trust II (« Global DIGIT II ») (TSX : GII.UN) annonce que sa valeur liquidative (« VL ») par part au 30 septembre 2008 était estimée à 1,70 \$.

Au moment de sa formation, Global DIGIT II a conclu avec Silverstone Trust (« Silverstone ») trois swaps sur défaillance de crédit (les « swaps de GD II ») avec des garanties accessoires. Silverstone a quant à elle conclu au même moment trois swaps sur défaillance miroirs avec la Banque. Silverstone a de plus conclu un quatrième swap avec Deutsche Bank A.G. (la « Banque »), à l'égard duquel, et afin d'acheter les garanties nécessaires, Silverstone a émis du papier commercial adossé à des actifs (« PCAA »). Depuis le 13 août 2007, Silverstone n'a pas renouvelé son papier commercial venant à échéance et a cessé d'effectuer des paiements sur ce papier. Depuis cette date, Silverstone a également versé tous les paiements dus à Global DIGIT II au titre des Swaps de GD II dans un compte d'entiercement00000000. aux termes d'une convention de moratoire conclue entre Global DIGIT II et Silverstone. Le 17 mars 2008, des détenteurs possédant une large part du PCAA en circulation ont déposé auprès de la Cour Supérieure de l'Ontario (la « Cour ») un plan d'arrangement et de compromis (le « Plan ») concernant le PCAA émis par certains fiduciaires émetteurs, incluant le fiduciaire émetteur de Silverstone. Le Plan a été sanctionné par la Cour le 5 juin. Certains détenteurs de PCAA ont fait appel de la décision de la Cour auprès de la Cour d'appel de l'Ontario et celle-ci a rejeté l'appel le 18 août et maintenu le Plan. Le 2 septembre 2008, les porteurs de billets dissidents ont interjeté appel de la décision de la Cour d'appel de l'Ontario devant la Cour suprême du Canada mais, le 19 septembre 2008, la Cour suprême du Canada leur a refusé l'autorisation de porter la cause en appel. Le Comité pancanadien des investisseurs de papier commercial structuré adossé à des actifs émis par des tiers a entrepris le processus de mise en œuvre du Plan en vue de terminer cette mise en œuvre au cours du mois d'octobre 2008.

La VL calculée au 30 septembre 2008 fait état de tous les montants que Silverstone aurait payés à Global DIGIT II aux termes des Swaps de GD II dans des circonstances normales, mais qui sont actuellement entiercés. Les montants impayés ont été comptabilisés en tant que débiteurs.

La VL à une date donnée correspond à la valeur globale de l'actif de Global DIGIT II, déduction faite de la valeur globale de son passif. La VL ne fait état d'aucune réduction de valeur découlant de l'interruption des paiements de Silverstone à Global DIGIT II aux termes des Swaps de GD II,

ni ne fait état d'une diminution potentielle de la valeur de l'actif de Global DIGIT II découlant d'une restructuration éventuelle des dettes de Silverstone ou de l'effet de l'opération de désengagement proposée, tel qu'annoncé dans un communiqué de presse du 24 décembre 2007.

La réalisation de l'opération de désengagement et la reprise des distributions et des rachats dépendent de la réussite de la mise en œuvre du Plan et devraient prendre effet à la date de cette mise en œuvre. Après l'opération de désengagement, les fonds disponibles pour le paiement des distributions et le financement des rachats proviendraient directement de la Banque et ne seraient plus tributaires de la capacité de MMAI de renouveler ou de remplacer sa dette en cours, ni autrement assujettis à quelque prétention de MMAI de retenir des paiements destinés à Global DIGIT. Par la suite, les fonds détenus en mains tierces aux termes de la convention de moratoire seraient entièrement débloqués et remis à Global DIGIT. Les sommes qui se sont accumulées à l'égard du montant résiduel et qui auraient par ailleurs été payables à Global DIGIT à la date d'échéance des Swaps de GD seraient également débloquées et remises à Global DIGIT. Ces sommes sont assujetties à la déduction des coûts de l'opération de désengagement, lesquels ne sont pas encore chiffrables à l'heure actuelle.

### **À propos de Global DIGIT II**

Global DIGIT II procure une participation économique dans une tranche de capitaux propres des contrats de swap sur défaillance de crédit à l'égard de portefeuilles constitués de titres adossés à des créances hypothécaires, de titres adossés à des créances mobilières, de titres financiers structurés et de positions corporatives synthétiques.

Renseignements : François Rivard : 514-879-6405.  
<http://info.fbn.ca/trusts>